

Règlement du concours Photos

Article 1 : Organisation du concours

L'APAVEN (Association Pour le Patrimoine Venterolais) organise un concours photo en lien avec les Journées Européenne du Patrimoine 19,20 et 21 septembre 2025, autour de la thématique :

« Patrimoine architectural »

Les photos doivent représenter les monuments de la commune ainsi que le petit patrimoine (Temple, Lavoirs, Eglises etc. et/ou cabanon, murs en pierre sèche, détails remarquables, ligne de chemin de fer, ...)

Article 2 : Conditions de participation

Le concours photo est ouvert à tous (amateur ou professionnel) de tout âge. Les photos devront être prise obligatoirement sur la commune de VENTEROL.

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Critères :

- La photo doit impérativement être prise à Venterol
- La photo doit être en adéquation avec le thème du concours, patrimoine et architecture
- 5 photographies par participant maximum.
- Format des photographies : jpeg ou png
- A la réception des photos, le jury sélectionne les clichés (en fonction de critère techniques et esthétique) qui seront exposés ou édités en cartes postales.

Article 4 : Utilisation des photographies

Le participant s'engage à céder les droits d'utilisation de ses images. L'APAVEN pourra utiliser gratuitement son nom et sa photo pour toute opération en rapport avec les activités de l'association (exposition, publication, presse, promotion du site ou via d'autres supports de l'association etc...), sans limitation de durée et aucune rémunération ne sera due à ce titre.

(Les fichiers de photos non sélectionnés seront détruits après le concours.)

Article 5 : Calendrier

Concours ouvert du 10 juillet au 10 septembre 2025.

Chaque photo doit être accompagnée du lieu où elle a été prise (rue et/ou quartier).

Envoyer vos photos (5 maximum) au format JPEG ou PNG aux adresses suivantes :

roxende@gmail.com et apaven26@gmail.com

TITRE de votre email : « Concours Photos APAVEN 2025 »

Tous les e-mails contenant plus de 5 photos ne sera pas traité.